

TITULARISATION DES INSPECTEURS STAGIAIRES du 10 décembre 2020 *PROMO 2019/2020*

Après lecture des déclarations liminaires, le président de CAPN, Gaël Grimard et Christophe Haumont, nouvel adjoint du directeur de l'ENFiP ont apporté les précisions suivantes :

Enfin

Il y a enfin un pilote dans l'avion, M Yannick GIRAUD a été nommé directeur de l'ENFiP, après plus d'un an et demi avec un directeur par intérim.

Le télétravail

Le président a indiqué qu'un protocole était défini sur la base du volontariat. La DG doit prendre en compte les risques d'isolement des collègues en télétravail, notamment sur 5 jours.

Les oraux de concours à venir

A l'instant où se déroulaient nos travaux de CAPN, la DG a précisé qu'ils étaient maintenus en présentiels, mais cela pouvait encore changer (DGAFP). A suivre...

La formation initiale et le suivi des stagiaires placés en tout distanciel

➡ **Vers un retour en présentiel ?**

A ce jour, personne ne peut donner de date précise. Il n'est pas certain non plus que les stagiaires puissent avoir l'information avant leur départ en congés de fin d'année. Tout dépend du cadre qui sera fixé par la DGAFP et sera adapté en fonction des différentes scolarités. Il est fort probable que cette dernière ne ferait que donner un cadre sanitaire sans pour autant fixer une date de reprise officielle.

Si au départ, lors d'une rencontre avec l'ENFiP, la date du 20 janvier avait été envisagée, se calquant sur la date de reprise prévue dans les universités, il s'avère que rien n'est moins sûr, le gouvernement envisageant de reporter la reprise dans ces dernières début février.

Même si l'ENFiP et un grand nombre de stagiaires souhaitent un retour au plus vite en présentiel, s'il devait y avoir reprise, le format hybride serait très certainement la solution choisie.

➡ **Sur les élections des représentants des stagiaires A et B aux Conseils de Promotion**

La CGT a insisté pour que cette instance soit réunie le plus rapidement possible. L'organisation d'élections n'étant pas possible, il a été décidé de façon unanime la reconduction des résultats de l'année dernière. **Pour la CGT**, cette décision n'a que trop tardé, il est désormais urgent de réunir ces instances, si possible avant la suspension des cours, pour donner la parole aux stagiaires par le biais de leurs représentants.

➡ **Le déroulé de la formation :**

Le retour du confinement en novembre et son intensité ont déstabilisé l'ENFiP. Il n'en demeure pas moins qu'elle est l'une des rares écoles de la fonction publique à avoir anticipé en mettant en place dès la rentrée dernière une formation hybride.

La CGT est plus nuancée sur le traitement de la crise sanitaire. Certes une formation hybride a été mise en place dès la rentrée, mais il aura fallu un certain nombre d'échanges pour que la DG et l'ENFiP mettent en places des scénarii parant à toutes éventualités.

Toutefois il n'en demeure pas moins que tout n'était et n'est toujours pas au niveau, les soucis informatiques et de connexion en sont la preuve.

La DG et l'ENFiP ont rappelé leur volonté

- de faire preuve de bienveillance à l'égard des stagiaires pour qu'ils vivent au mieux cette formation et se sentent bien,
- de tout mettre en œuvre pour que les stagiaires rencontrant des difficultés de fond puissent suivre des séances de soutien et de reformulation,
- d'orienter les stagiaires vers une aide psychologique en communiquant le numéro d'écoute à la disposition des agents sur les plates-formes Odissée.

Pour la CGT, nous ne contestons pas une la bonne volonté de l'ENFiP mais elle aurait du anticiper davantage et mieux adapté un déroulé de scolarité en tout distanciel pour tous.

Les demandes de mutation dans les services centraux et les DNS :

Des moyens techniques sont mis à la disposition des inspecteurs stagiaires pour les demandes de postes au choix.

A ce jour, ces derniers peuvent se connecter sur un Forum de discussion avec les bureaux de centrale et les Directions Nationales Spécialisées.

Pour la CGT, ce forum n'est pas adapté et ne permet pas des échanges individuels entre le bureau de centrale ou la DNS souhaités.

La CGT a demandé à l'ENFiP de s'assurer que l'ensemble des IS aient accès à Sirhius de chez eux en janvier et de tout mettre en œuvre pour que cela fonctionne. L'ENFiP fera remonter aux services informatiques.

Le stage pratique probatoire

Le président de la CAPN a précisé que la suspension du caractère probatoire du stage n'était pas de sa compétence.

La CGT a rappelé que si le caractère probatoire du stage n'avait pas été suspendu pour la promotion précédente, c'était d'après la DG parce que le délai imparti pour modifier le décret était insuffisant.

La CGT au vu du calendrier actuel et des difficultés que rencontrent les stagiaires, exige que la DG mette tout en œuvre pour suspendre le caractère probatoire du stage pour les promotions actuelles, la contrainte du temps ne pouvant nous être opposée cette fois ci.

La formation continue :

→ Des modules vont être proposés en dématérialisé

Toutefois, tous les modules ne peuvent être déroulés sous ce format. L'ENFiP travaille à relancer la FC avec un format distanciel mais avec toutes les limites du présentiel.

→ L'impact pour les collègues EP-LA 2020 et les stagiaires 2019-2020

Pour la CGT, Il est urgent de tout mettre en œuvre pour accompagner les lauréats de l'EP, les promus par LA mais également les stagiaires A et B de la promo 2019-2020 afin de faciliter leur prise de poste.

Pour cela **la DG s'est engagée** à :

- sensibiliser des chefs de service à la nécessité de former les collègues, en les laissant suivre leurs stages, un « manager » qui refuse de s'investir pour un collègue EP/LA est un « mauvais manager » dicit le Président,
- laisser en priorité l'accès aux formations proposées par la FC aux collègues en demande,
- être vigilant sur le bon déroulé de leur entretien évaluation et surveiller les irrégularités figurant sur les CREP,
- préciser auprès des directions locales – chefs de service, la nécessité de tenir compte de l'impact de la crise sanitaire sur le manque de formation, et donc dans le cadre d'attribution des objectifs.

👉 VOTE

👉 **Pour** : Parité administrative, Solidaires, CFDT

👉 **Abstention** : CGT, FO

Pour la CGT, tous les stagiaires ayant validé leur scolarité théorique devaient être titularisés. Il ne s'agit évidemment pas d'une opposition à la titularisation de la collègue concernée, mais d'un vote global, destiné à marquer notre profond désaccord avec la méthode employée cette année.

Au-delà de notre opposition au stage probatoire, la CGT considère que la DG aurait du cette année tenir compte des conditions particulières et sortir de son attitude dogmatique.